



Direction de la Santé
Département des programmes de prévention

Cahier des charges

Objet : Prestation pour la santé des séniors dans les communes urbaines de Tahiti.

Commanditaire : Direction de la Santé

Service référent : Département des Programmes de Prévention

Personnes chargées du suivi :

Dr Bruno COJAN Responsable du Département des Programmes de Prévention
Tél: 40 48 82 04 bruno.cojan@sante.gov.pf

Pauline NIVA Chargée de communication Bureau d'assistance technique et méthodologie
Tél : 40 48 82 22 pauline.niva@sante.gov.pf

➤ **Contexte**

Les personnes âgées, peu nombreuses il y a encore quelques années (5% en 1988), représentent désormais une part croissante de la population qui devrait poursuivre son augmentation, passant de 10% aujourd'hui à 17% en 2027, selon les estimations de l'Institut des Statistiques de la Polynésie Française.

Si la durée de vie moyenne a régulièrement augmenté ces dix dernières années jusqu'en 2011, elle stagne voire régresse depuis 2012 du fait d'une mortalité plus importante.

Cependant, la dépendance des séniors dans notre société est un fait nouveau et qui va en augmentant du fait de l'augmentation de l'espérance de vie.

Si la Polynésie connaît un changement de la structure familiale depuis un certain nombre d'année, les séniors ont gardés une place importante. Néanmoins, le manque de disponibilité des familles ne permet pas une prise en charge optimale des séniors. Par ailleurs, du fait des obligations multiples des familles, celles-ci n'ont pas toutes pris conscience de l'importance du bien être au quotidien dont les séniors ont besoin.

➤ **Description de l'action**

C'est une action-expérience pilote qui sera réalisée dans les communes de Faa'a et Punaauia. Il s'agit d'accompagner les séniors dans l'évaluation de leur bilan de santé ainsi que la sensibilisation des séniors et de leurs familles. Les rencontres des familles et des séniors se feront à domicile et en lien avec les services sociaux communaux. Ces visites à domiciles doivent permettre de réaliser un bilan de l'état de santé des séniors qui servira au dimensionnement des actions futures (état de santé dans sa dimension physique , mentale et sociale).

Par ailleurs, la radio reste le média de compagnie privilégié pour les séniors et un véhicule familier d'informations pour les familles en Polynésie française. Ces émissions radio seront réalisées en collaboration avec le Département des programmes de prévention. Le contenu de ces émissions se basera des réalités de terrain.

➤ **Objectif**

1. Recenser les besoins des séniors en vue de planifier les actions de prévention et de promotion de la santé des séniors.
2. Promouvoir l'autonomie et le maintien des séniors à domicile

➤ **Prestations attendues**

Le prestataire est chargé de :

- Faire le bilan de santé des séniors
- Produire des émissions radiophoniques hebdomadaires en lien avec la prévention en langue tahitienne et qui seront diffusées sur les ondes radio volontaires
- Faire des recommandations pour orienter/affiner la prise en charge des séniors

- **Modalités d'organisation**

Coordination, communication avec la Direction de la santé, réunions de travail

Le prestataire travaillera en collaboration étroite avec la Direction de la santé (Département de programmes de prévention).

Le prestataire tiendra informée régulièrement la Direction de la santé de l'avancement des travaux de la mission qui lui est confiée et des difficultés rencontrées.

Le prestataire assiste aux réunions organisées par le Département de programmes de prévention en lien avec l'objet de la mission et devra fournir 12 émissions pré-enregistrées et prêtes à être diffusées. Il se rend disponible en tant que besoin.

Détails de la prestation	Période de réalisation
<p>Le prestataire devra fournir un bilan de ses activités qui doivent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un bilan de santé et un recensement des besoins des séniors et des familles• Un bilan de rencontre avec les familles• 12 émissions enregistrées et diffusées sur toute la Polynésie	<p><i>De septembre à Décembre 2018</i></p>
<p>Rendu d'un rapport final intégrant la synthèse des activités</p>	<p><i>30 décembre 2018</i></p>

- **Modalités de la consultation de l'offre commerciale**

L'appel d'offres sera mis en ligne sur le site de la direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>

La proposition commerciale sera envoyée en version numérique et déposée en 2 exemplaires au plus tard le 31 août 2018 au Département des programmes de prévention, Immeuble Lo, en face du Temple Paofai- Tél : 40 48 82 00 – Fax 40 48 82 24 - email : secretariat.dpp@sante.gov.pf

Elle devra comporter obligatoirement les propositions d'activités, le budget détaillé par poste de dépenses, le planning de réalisation, le nom les références dans l'objet du projet de la société et des personnes en charge de la réalisation et du suivi du projet.

Les critères de sélection tiennent compte du respect des éléments du cahier de charges, de la faisabilité du budget.